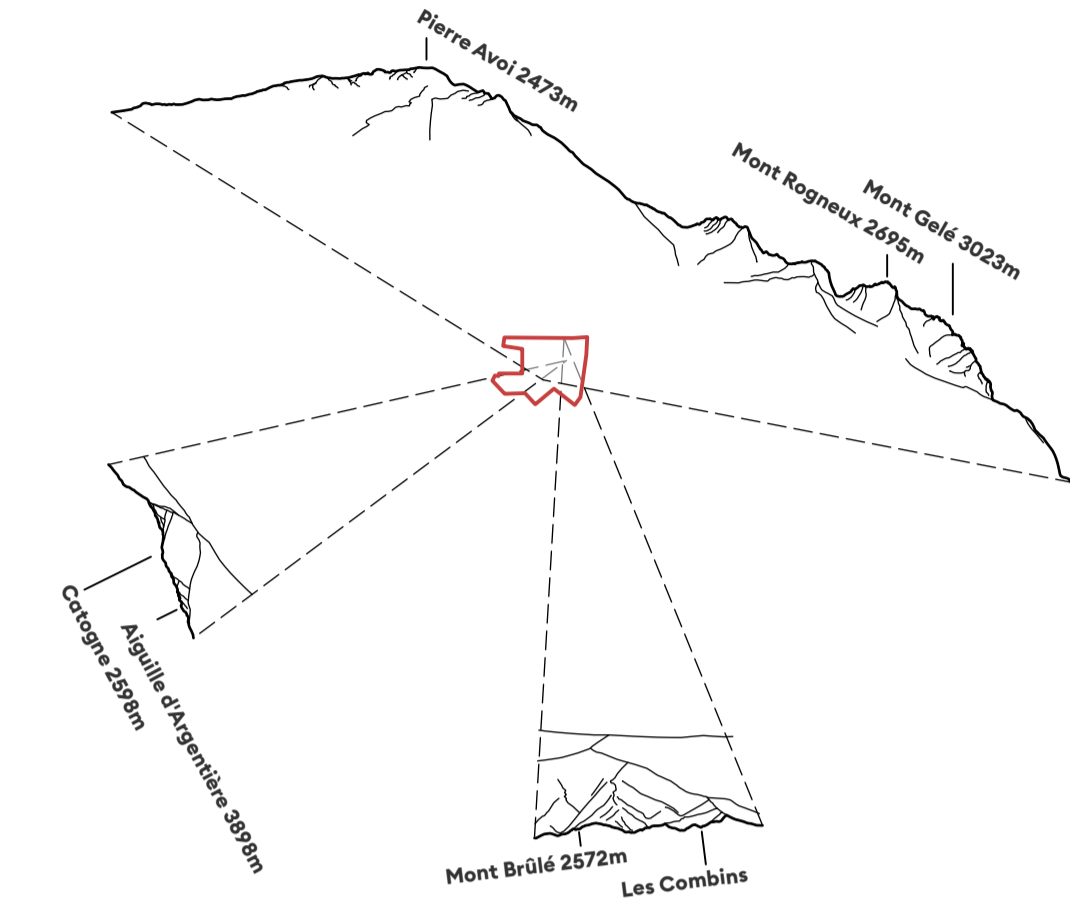


## OFFRIR UNE NOUVELLE IDENTITÉ

Tel un amphithéâtre qui donne à contempler la situation exceptionnelle de Verbier et son panorama remarquable, la place trouve son identité dans le dialogue avec les composantes alpines environnantes. Elle retisse des liens avec sa nature culturelle et historique, évoque la poésie de l'erratique et dégage une ambiance de prairie et de lisière alpine ; clin d'œil à son paysage d'antan.

Un nouveau pavillon s'implante légèrement en retrait du front bâti de la route cantonale, de manière à ouvrir une perspective sur la place dès l'arrivée dans la station et offrir une porte d'entrée accueillante.



Ouverture sur le grand paysage



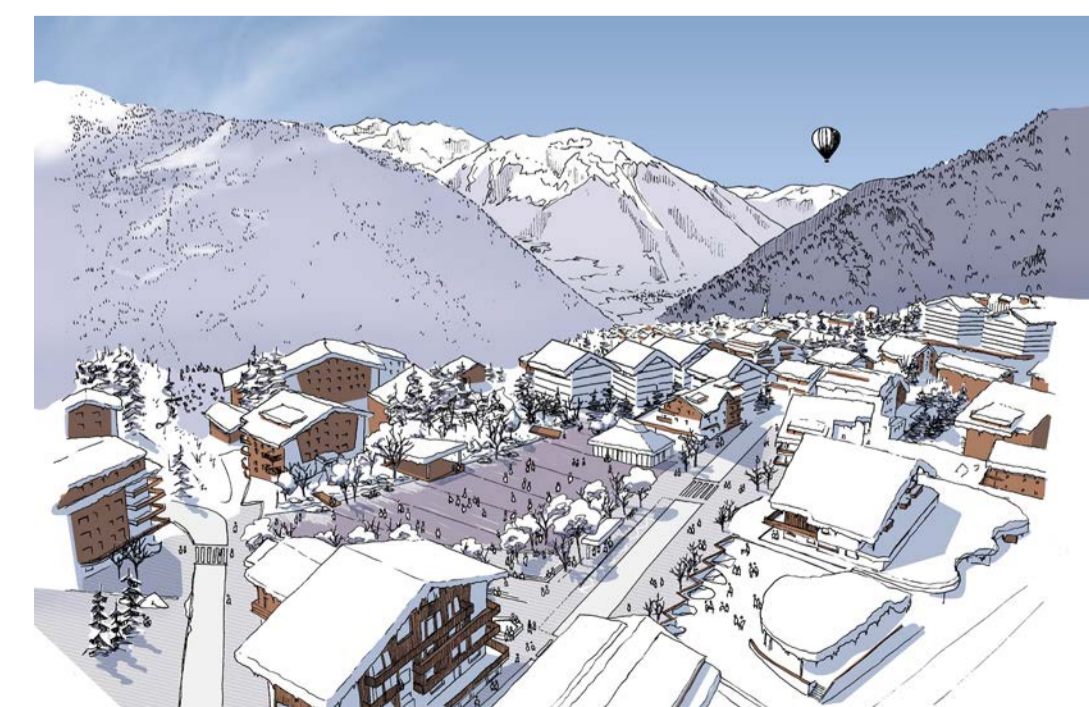
Topographie

## Renouer avec le contexte

La nouvelle place de l'Ermitage s'inscrit dans la continuité des espaces publics du centre de Verbier. Sa topographie est abaissée de manière à renouer avec son contexte immédiat et avec les activités de proximité. De la Place Centrale au futur pôle hôtelier, et de la route de Verbier Station au chemin des Vernes, les mobilités individuelles, piétonnes et actives sont fluidifiées.

La place est traitée de façade à façade. Sa partie amont reçoit la route cantonale, de grands gradins en terrasses et le nouveau pavillon. L'implantation et l'optimisation du parking souterrain permet de planter de grands sujets qui rayonnent jusqu'en partie aval pour rejoindre le cordon forestier que le projet fait entrer depuis les flancs de la montagne. Cette lisière, habitable et agréable à vivre en toute saison, évoque la poésie de la faune et de la flore alpine, et plante le décor au sein du tissu urbain.

Ce grand geste végétal unifie la place et cadre les vues spectaculaires sur le cirque de Verbier et les sommets les plus connus de la région.



Plan de situation 1:1000



## GÉRER LES EAUX À CIEL OUVERT

Avec le changement climatique, l'alternance de sécheresses, de chutes et fontes de neige, et d'épisodes de pluies extrêmes se renforcent et rend indispensable la résilience et l'adaptation des espaces publics à ces nouvelles conditions.

### Infiltrer et filtrer

Le projet valorise le cycle naturel de l'eau en l'infiltrant au maximum dans les parties en pleine terre pour favoriser la biodiversité en ville, prolonger la durée de vie des arbres, garantir la fraîcheur en été et soulager le réseau de canalisation.

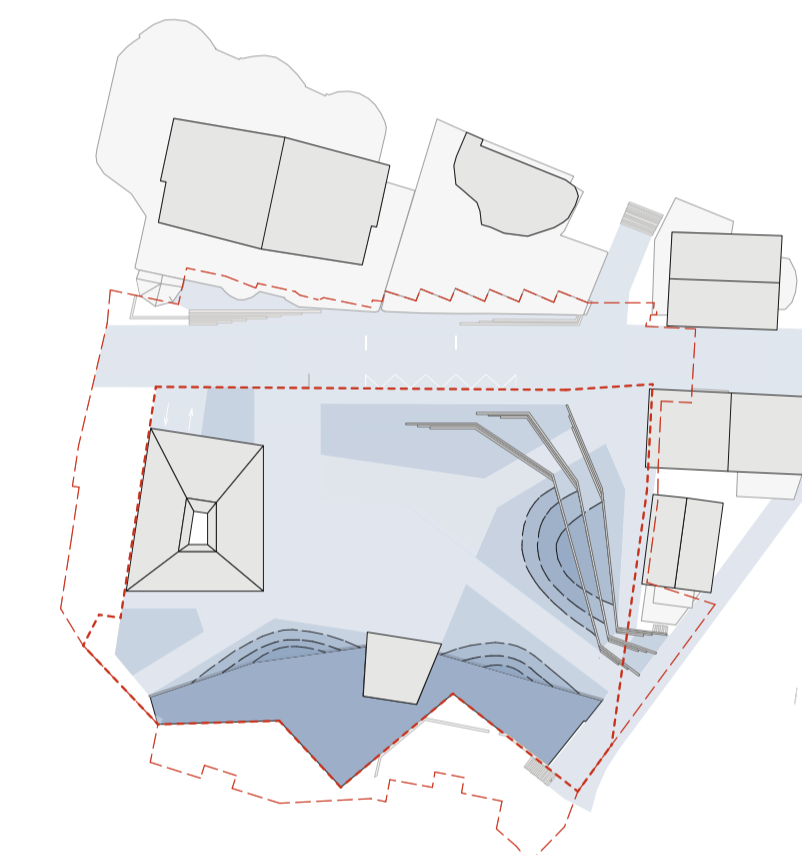
Les eaux polluées sur la chaussée imperméable ruissellent en direction de la place. Leur filtration est d'abord assurée par des sacs dépotoirs. Elles sont ensuite orientées le long de cunettes vers la noue où elles sont dépolluées à travers le sol et la végétation. Finalement, elles rejoignent le bassin versant. En cas de sur-fréquentation de la route cantonale et par temps de salage, un système de by-pass avec vannes permet d'envoyer les eaux directement vers le collecteur communal d'eaux usées et préserver ainsi la végétation.

### Valoriser les eaux météoriques

Les eaux météoriques qui arrivent sur les circulations piétonnes et sur les toitures des bâtiments entourant la place (dont celle du pavillon) s'infiltrent directement dans la fosse de type Stockholm grâce aux joints ouverts du pavage. La fosse monte en charge, retient les eaux et alimente l'ensemble des arbres. Un système de trop-plein renvoie les eaux excédentaires dans la noue où arrivent directement les eaux de toiture du couvert.

### Gérer les événements extrêmes

En cas de fortes pluies, la noue présente un trop-plein de sécurité qui alimente un réservoir situé dans le sous-sol du parking et qui est destiné à l'arrosage automatique de la végétation. La noue peut également être alimentée par un bisse connecté au Torrent de Verbier à l'est pour garantir le biotope et l'alimentation du réservoir en période de sécheresse. Lorsque le réservoir et la noue sont pleins, les eaux excédentaires sont dirigées vers le complexe hôtelier puis rejoignent le cours naturel du Torrent de Verbier.



Gestion différenciée du déneigement

## ORCHESTRER LES FLUX

### Privilégier les piéton-ne-s

Les deux itinéraires piétons principaux Nord-Sud sont clairement identifiés et aménagés pour plus de sécurité. Les passages pour piétons rendent plus visibles les traversées et priorisent les piétons sur les lignes de désir principales. Cela a aussi un effet de modération sur le trafic motorisé : la linéarité de la route est scandée par des changements de revêtements au droit des traversées piétonnes.

L'accès au parking se concentre à l'ouest de la place, là où la topographie est la plus adaptée. Si la mise en double sens de la RC est effective, cela permettra de réduire les nuisances liées au trafic routier devant la place.

Le stationnement vélo est disposé aux endroits stratégiques sur les pourtours, en lien avec les activités et à proximité de la chaussée pour éviter les conflits cyclistes-piéton-ne-s sur la place.

L'accès piéton au parking dessert le centre de la place pour permettre une vision d'ensemble des activités offertes et la rendre davantage active.

### Harmoniser les différents flux

L'arrêt de bus offre un quai généreux (jusqu'à 5.8 m de large) pour permettre l'attente des skieurs sans gêner la circulation des piéton-ne-s en parallèle. L'accessibilité du quai est conforme à la norme LHand (hauteur des bordures, pentes) et se connecte sans obstacle au cœur de la place.

Un arrêt de bus complémentaire est prévu dans le sens Est-Ouest. Il est signalé par un marquage simple et perpendiculaire à la chaussée pour ne pas perturber le trafic quand il est à sens unique.

Les visibilité en sortie du parking sont bonnes avec une route limitée à 30km/h. Les piéton-ne-s sont mis à l'écart des murs de la rampe grâce au stationnement pour vélo et à un muret bas.

L'aménagement permet les girations fluides de tous les véhicules. Les poids lourds (camion standard et services) accèdent à la place par l'angle sud-est et les semi-remorques empruntent l'angle nord-ouest. Les camions-poubelle peuvent stationner sur le trottoir du Chemin des Vernes le long des molocks et être dépassés par des véhicules.

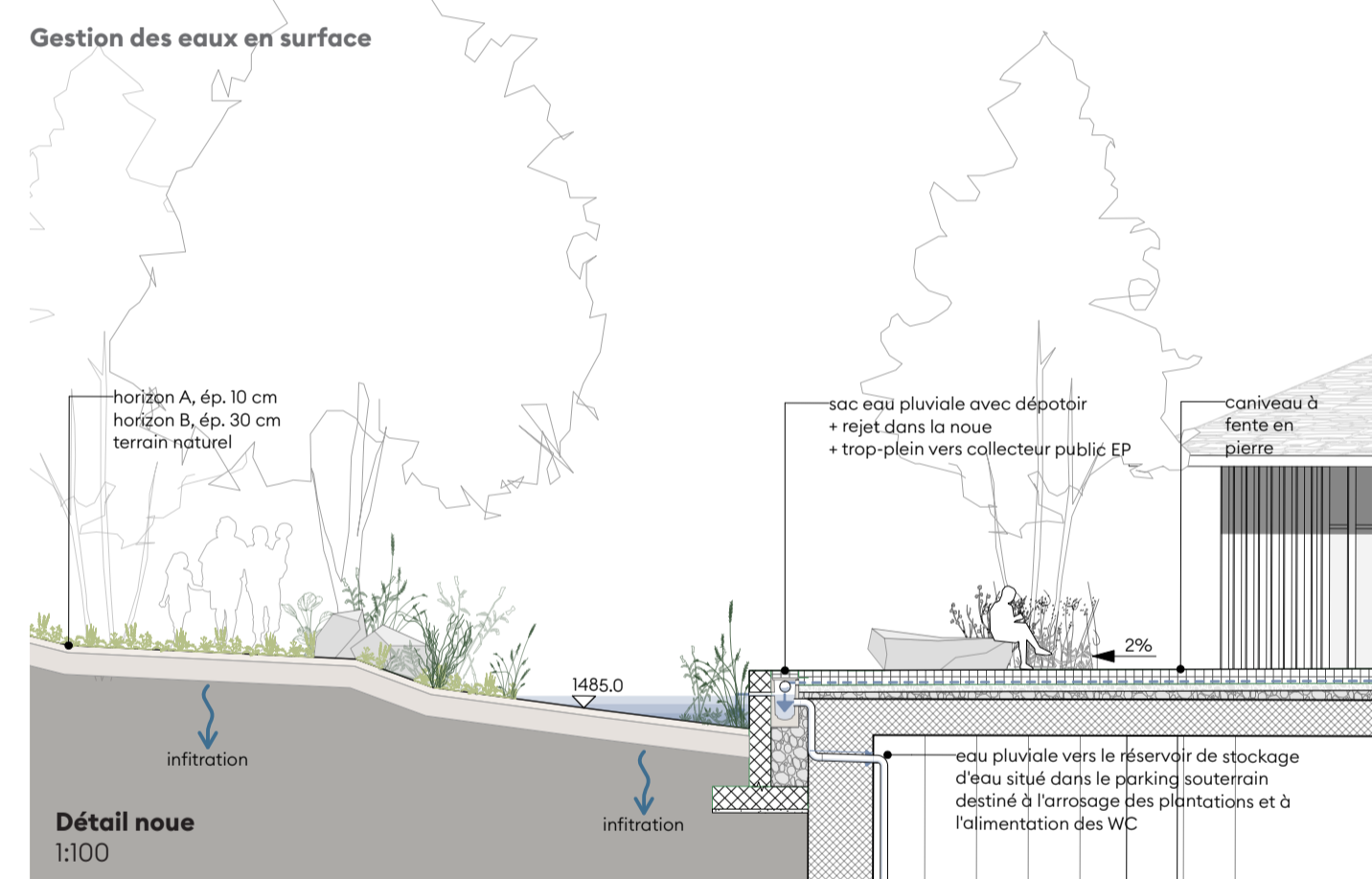
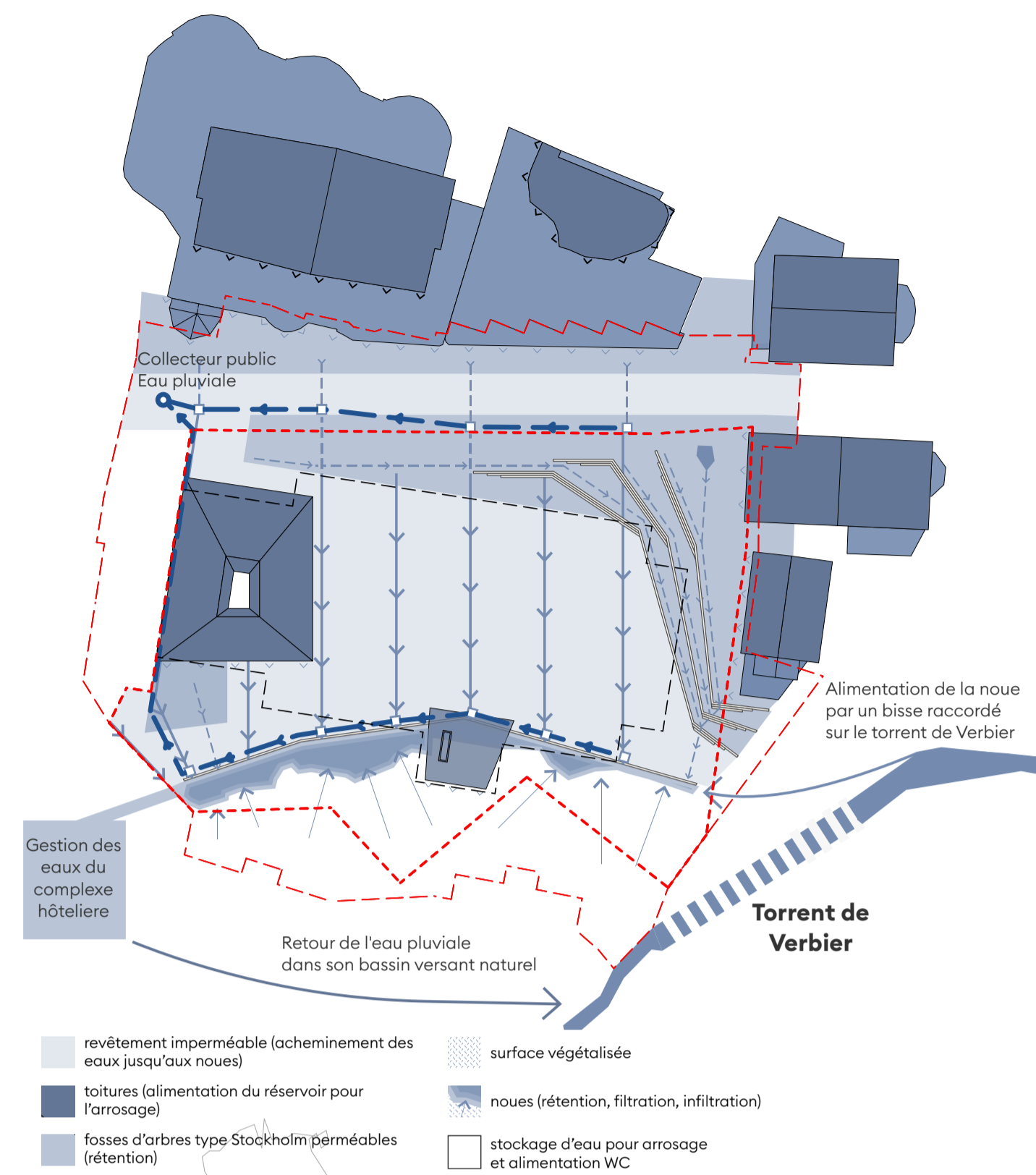


Schéma de flux de mobilité



- Légende**
- Dallage en bandes clivées, sciés, bouchardés de gneiss
  - Pavés avec joints ouverts filtrants, bouchardés, en gneiss
  - Pavés avec joint scellés, sciés et flammés en gneiss
  - Enrobé bitumineux
  - Embranchements et gradins en béton avec agrégat réemployé
  - Bancs en béton avec agrégat réemployé
  - Caniveau à fente en pierre scié bouchardé en gneiss
  - Platelage bois en mélèze sous couvert
  - Nouveaux paysagères
  - Prairie alpine
  - Lisière arborée
  - Passerelle en bois en mélèze
  - Roches erratiques réemployées
  - Assises en béton avec agrégat réemployé
  - Fontaine à boire en béton avec agrégat réemployé
  - Rayon de giration

Plan de projet  
1:200

VÉGÉTALISER

La végétation de la place s'inspire de quatre milieux naturels caractéristiques des paysages de la région du val de Bagnes: la chaîne buissonnante, la forêt de mélèzes et d'aroles, la prairie de fauche de montagne et les éboulis. L'esprit de ces milieux est réinterprété et recomposé en une mise en scène contemporaine adaptée au milieu urbain d'altitude exposés aux changements climatiques. Ainsi, le réaménagement de la place et ses excavations font naître un nouveau paysage composé par des espèces indigènes, sauvages et pionnières typiques. Ce paysage offre une ombre bienvenue sur la place et un écran de nature ressourçant pour la population au cœur de la ville. La composition de la palette végétale a été imaginée en consultation d'un expert dendrologue.

1. Frange claire xérophile espèces issues de haies, forêts claires et forêts

Cette première typologie accompagne la route de Verbier Station pour en étoffer les contours, gérer les vis-à-vis entre la place et le voisinage, tout en soulignant le paysage alpin. Elle marque cet axe par une floraison blanche au printemps, des baies comestibles attirant les oiseaux en été, des feuillages carmins et dorés à l'automne. Elle est à dominante de feuillus de faible à moyenne hauteur, ponctuée de quelques conifères que l'on retrouve sur le reste de la place. Les pieds des arbres sont végétalisés grâce à des espèces pionnières adaptées au milieu urbain.

2. Boqueteaux xérophiles, espèces issues de forêts, de zone d'éboulis et de milieux pionniers

Cette deuxième typologie dessine le contour Nord-Est de la place sous forme de boqueteaux abritant une succession d'assises et de gradins dominant sur la place et les sommets dominants du val. C'est un mélange de feuillus et de conifères adaptés à un environnement rude, aride et exposé, à l'ombrage agréable. Sa dominante de sujets de moyenne à grande hauteur marque la transition entre pourtour et cœur de place tout en maintenant une perméabilité spatiale au sol. Aux pieds des arbres, une végétation buissonnante habille et ponctue les gradins en pierre. Une végétation des interstices minéralisés prend vie entre le dallage au moyen d'espèces discrètes et éphémères au cycle biologique rapide.

3. Bosquet humide, espèces issues de forêts riveraines, alluvionnaires, de zone d'éboulis et de milieux pionniers

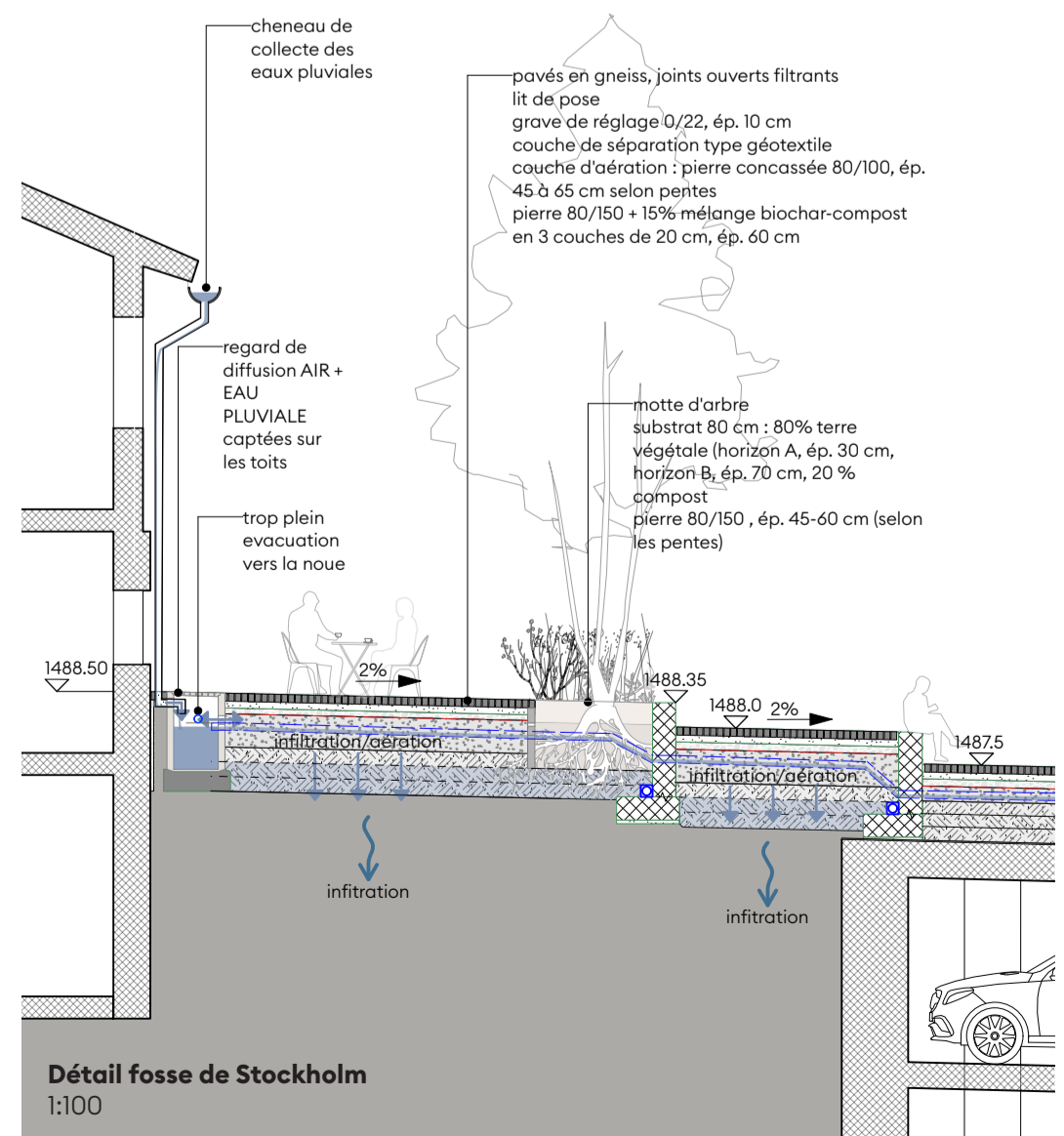
Cette troisième typologie émane des pénétrantes végétales existantes au Sud du site et les prolonge pour venir habiter le Sud de la place. Il s'agit de la pièce végétale principale du projet, composée d'une colline de prairie fleurie de montagne tolérant l'humidité, soulignée par une grande noue paysagère continue aux rives boisées. En toile de fond de l'aménagement, une variété d'essences d'arbres à forte variation de hauteurs offre un tableau riche et diversifié comme écran à la scène. Ainsi se côtoie des arbres de milieux humides et de forêts de conifères. Un ourlet hygrophile composé de buissons et de vivaces offre une épaisseur végétale et biologique à cet aménagement.

Un paysage évolutif

Une attention particulière est portée au rythme naturel de croissance des arbres pour offrir un paysage évolutif au fil du temps. Un équilibre progressif se mettra en place entre les arbres pionniers à croissances rapide (bouleaux, aulnes, saules, pins), ouvrant la voie aux espèces plus lentes (chênes, arolles, tilleuls).



Détails des revêtements



Noue paysagère (prairie/prairie humide)

Floue odorante, Anthoxanthum odoratum, Dactylis agglomerata, Dactylis glomerata, Houque laineuse, Holcus lanatus, Alchemille hétréopode, Alchemilla heteropoda agr., Cerfeuil des prés, Anthriscus sylvestris, Grande astrance, Astrantia major, Crocus du printemps, Crocus albiflorus, Géranium des bois, Géranium sylvaticum, Renouée bistorte, Polygonum bistorta, Primevère élevée, Primula elatior

Noue paysagère (zone inondable)

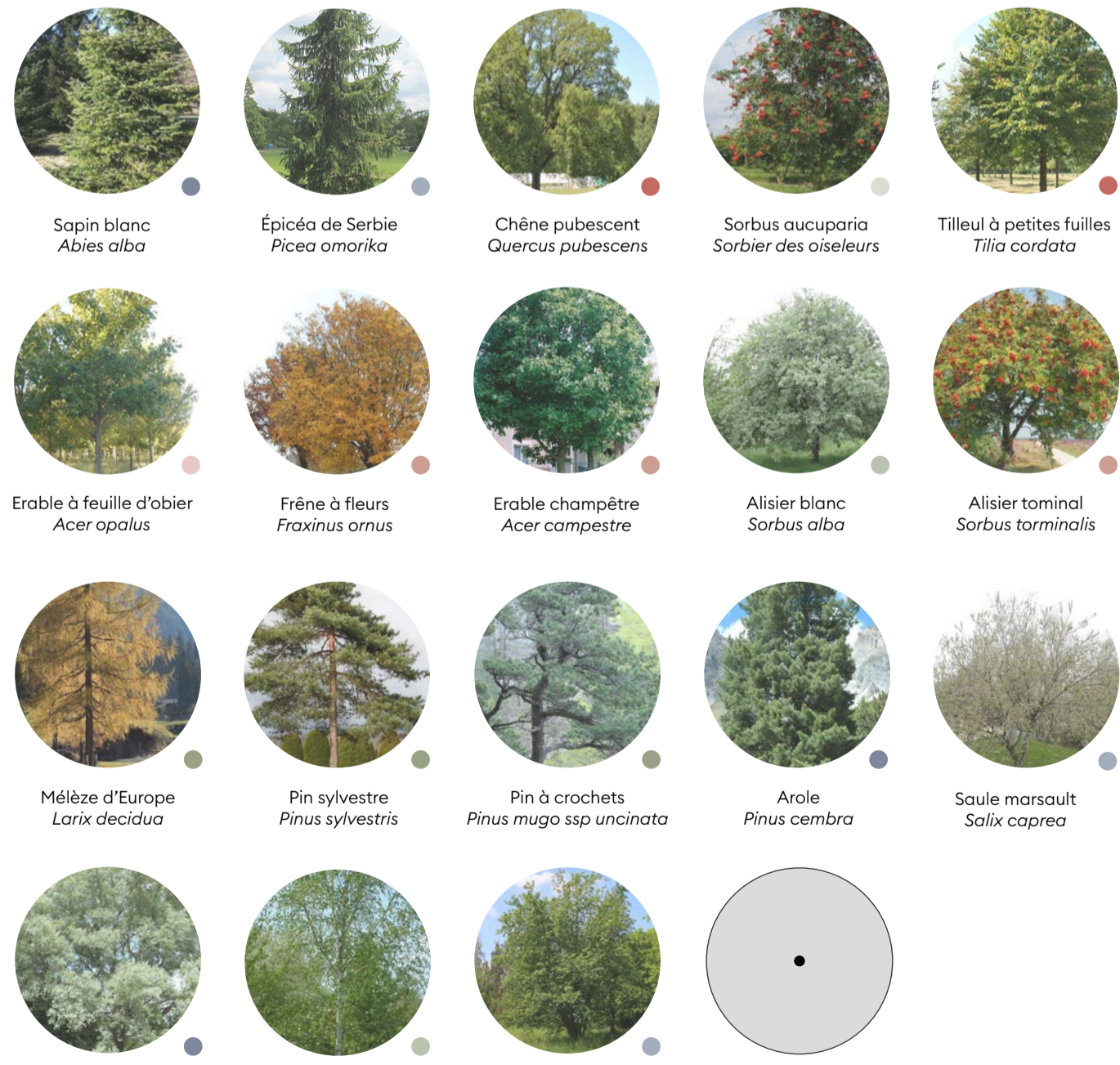
Iris de Sibérie, Iris siberica, Jonc éparé, Juncus effusus, Jonc aggloméré, Juncus conglomeratus, Laïche glauque, Carex flacca, Menthe aquatique, Mentha aquatica, Myosotis des marais, Myosotis scorpioides L., Oeillet superbe, Dianthus superbus, Populage, Caltha palustris, Reine des prés, Filipendula ulmaria, Renouée bistorte, Polygonum bistorta

Noue paysagère (ourlet hygrophile/mésophile)

Autépine épineuse, Cataegus laevigata, Digitale jaune, Digitalis lutea, Cornouiller sanguin, Cornus sanguinea, Eupatoire chanvrine, Eupatorium cannabinum, Rosier des chiens, Rosa canina, Sureau yffle, Sambucus ebulus, Molène thapsus, Verbascum thapsus L., Argousier, Hippophaë rhamnoides, Saule pourpre, Salix purpurea, Saule à trois étamines, Salix triandra, Viorne obier, Viburnum opulus



Plan de plantation



Espèces par typologie de milieu

RÉEMPLOYER ET RECYCLER

Revaloriser les matériaux de terrassement

Selon le rapport géologique, les matériaux d'excavation n'auront pas la qualité nécessaire pour une réutilisation directe pour de l'infrastructure. Trois solutions sont envisageables :

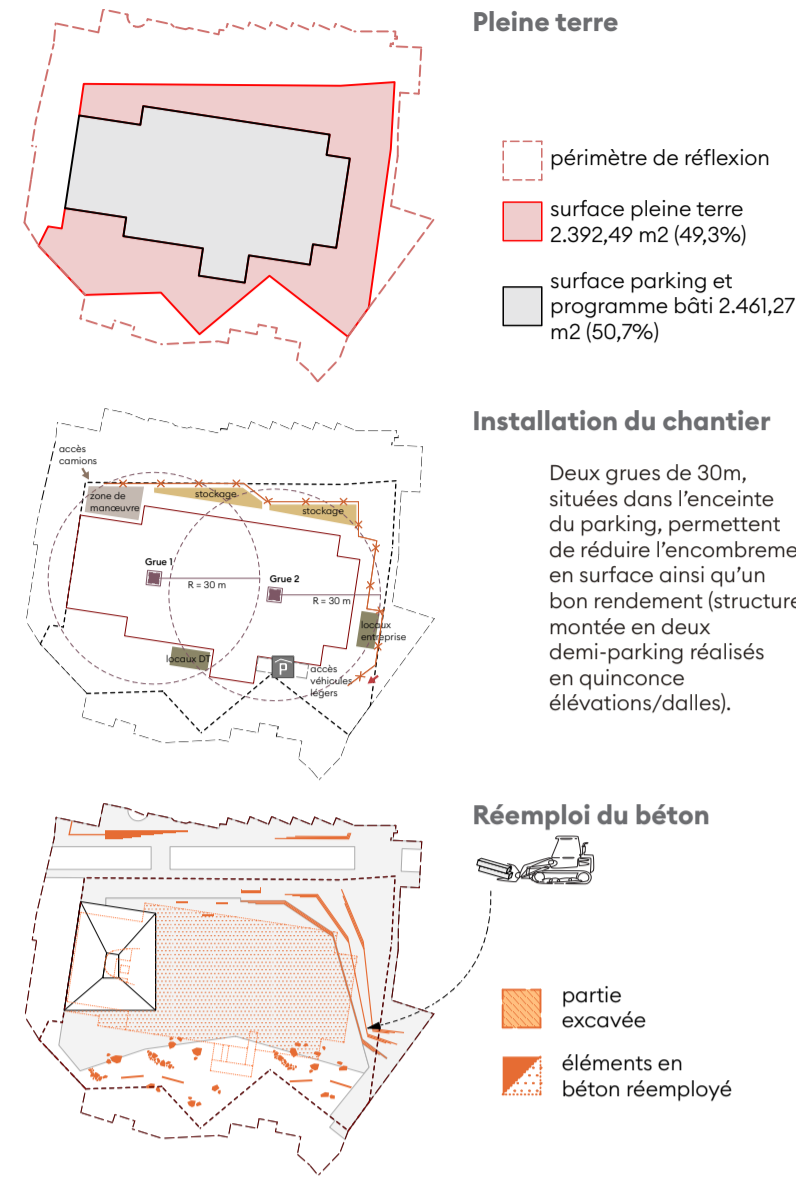
- Évacuer en décharge pour revalorisation des composants minéraux (sables, gravier, etc.) ;
- Améliorer une certaine quantité des matériaux d'excavation (par l'apport de grève, etc...) pour permettre son utilisation dans le cadre des aménagements de surface.
- Exiger une revalorisation de ces matériaux par l'entrepreneur (remblayage sur un autre chantier, réutilisation, etc.).

Le terrassement du parking représente 23'307 m3, auxquels s'ajoutent 4423 m3 de déblais entre le niveau actuel de la place et le niveau du projet. Au total 27'730 m3 de terres seront excavés. Sur ce volume, 685 m3 pourront être récupérés, en fonction de leur qualité. Cette revalorisation concerne la superstructure du parking (env. 485m3) et les aménagements extérieurs (remblayages locaux sous végétale, env. 200 m3).

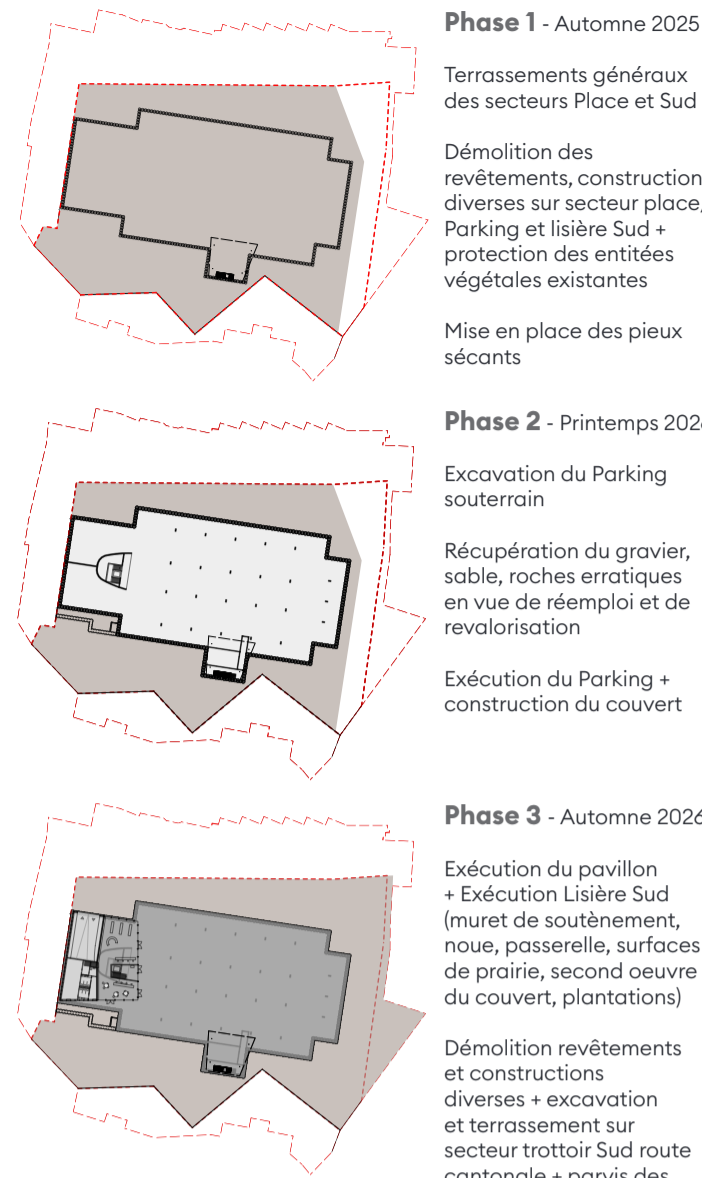
Matériaux utilisés pour le parking

L'utilisation de béton recyclé sera favorisée pour les pieux sécants, les bétons de propretés et les murs intérieurs sous charges limitées. Les structures fortement sollicitées comme les piliers et dalles seront réalisées en béton armé classique.

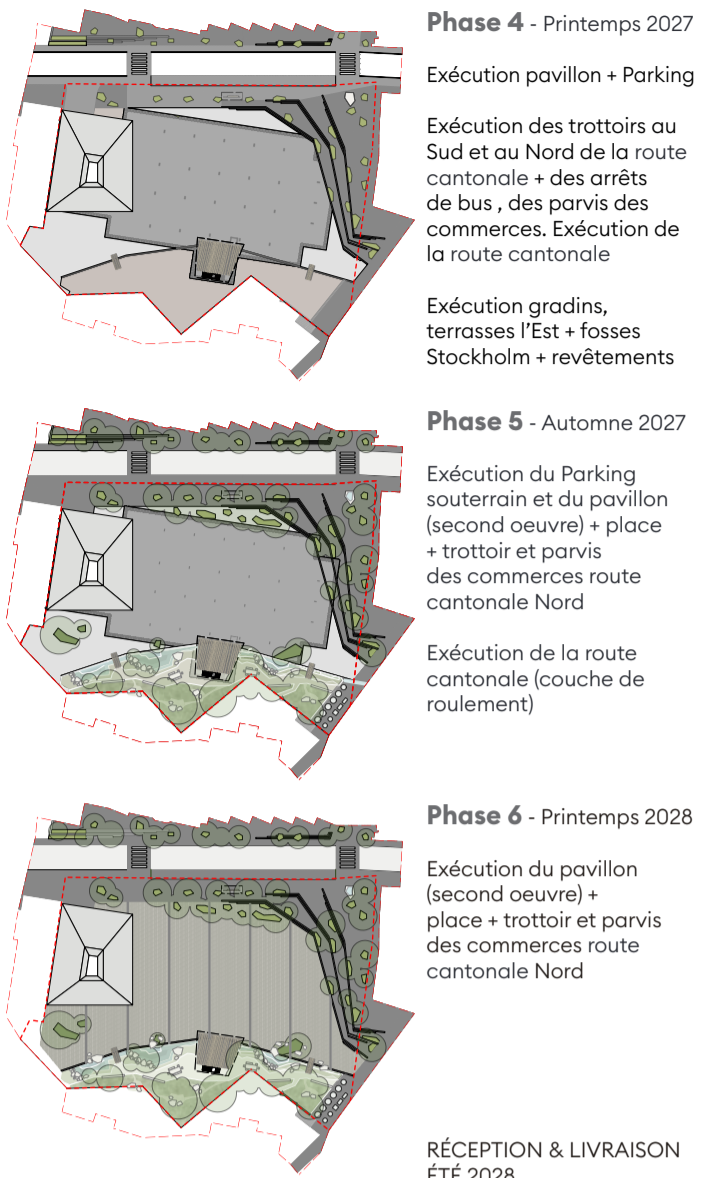
Le fait de se passer des murs périphériques pour le parking représente une économie d'env. 360 m3 de béton (soit env. 220'000 chf), ainsi qu'un gain sur la durée des travaux.



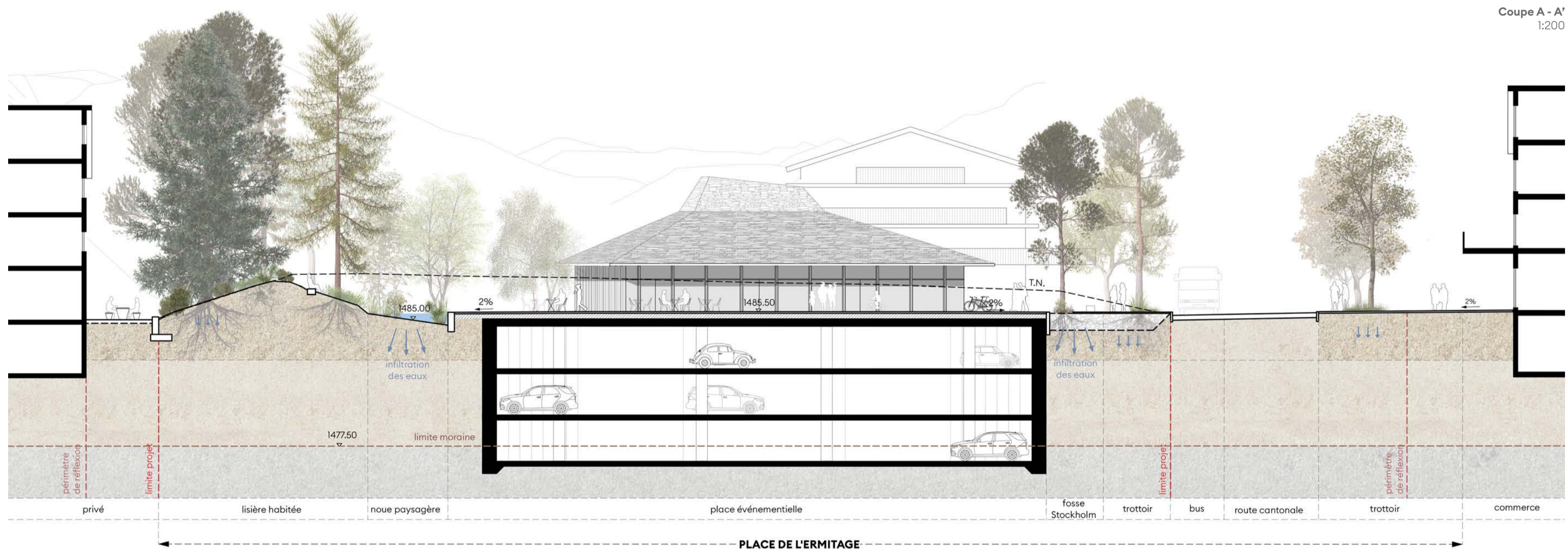
Principes d'exécution



Plan de phasage

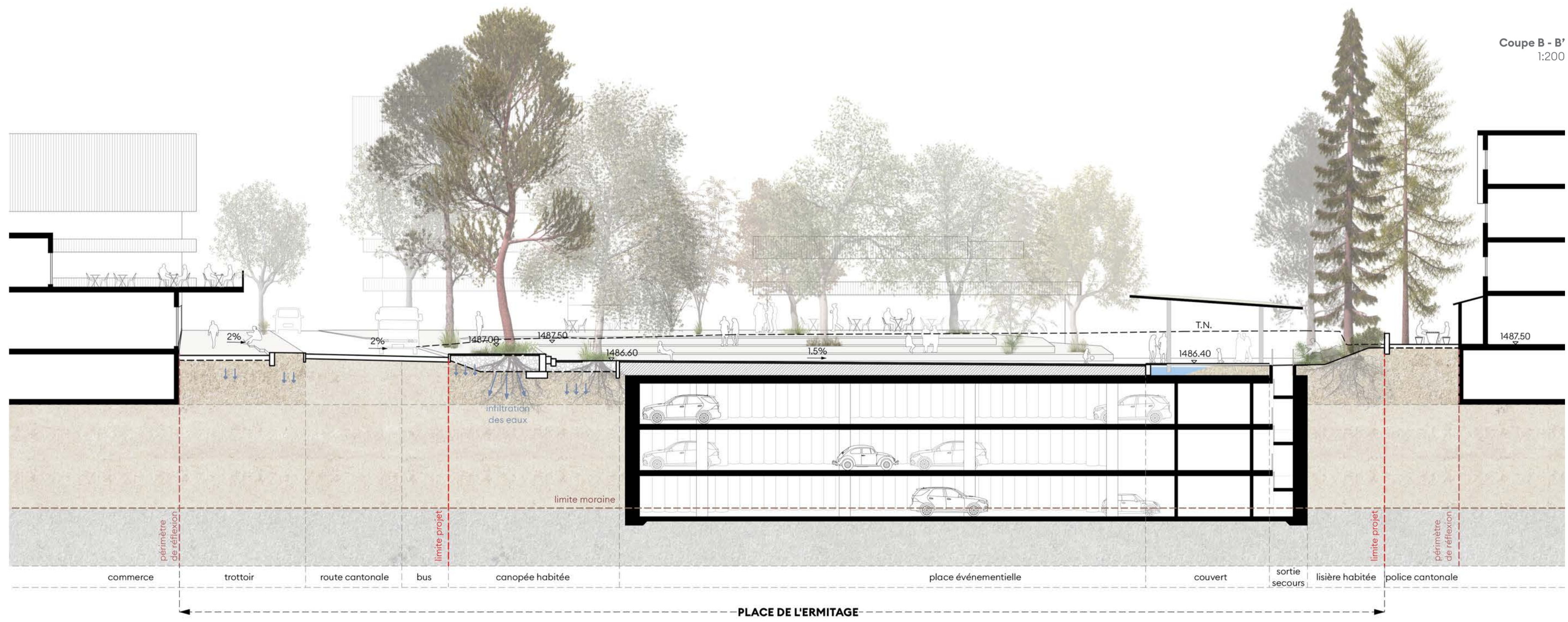


Coupe A - A' 1:200



PLACE DE L'ERMITAGE

Coupe B - B' 1:200



PLACE DE L'ERMITAGE

## DES PIÈCES BÂTIES INTERCONNECTÉES

### Un pavillon accueillant

Le pavillon est sobrement posé sur la place et s'exprime comme une toiture habitée, légèrement décollée du sol. Ses quatre pans travaillés en pierre naturelle rayonnent de tous les côtés et dialoguent avec les blocs erratiques des aménagements paysagers. Les avant-toits marquent les entrées des différents programmes et protègent piétons-ne-s comme vélos des intempéries. Son implantation permet d'activer la partie ouest de la place.

La typologie intérieure oriente les espaces servants (sanitaires et rampe) à l'Ouest et les espaces servis (commerces et entrée piétonne du parking) en direction de la place.

Les programmes publics bénéficient ainsi d'un important volume sous toiture et d'un puit de lumière qui valorise également les locaux privatifs organisés en mezzanine au-dessus des espaces de service.

Articulés autour de l'entrée piétonne du parking, la Poste s'oriente logiquement en direction de la rue passante, tandis que le kiosque profite de la végétation, de la vue et d'une généreuse terrasse au calme.

### Un parking efficace

Rationnel et efficace, le parking offre 220 places voiture et 17 places 2 roues sur 3 niveaux. Son emprise est optimisée pour garantir la plantation généreuse d'arbres majeurs en pleine terre sur 49,3% de la parcelle et tendre vers l'objectif du maître d'ouvrage.

Le parking s'articule autour d'un noyau principal intégré au pavillon et à ses locaux techniques. Un second noyau au sud de la place combine locaux techniques, réserve pour la scène, réservoir d'eau et sortie de secours sous le couvert.

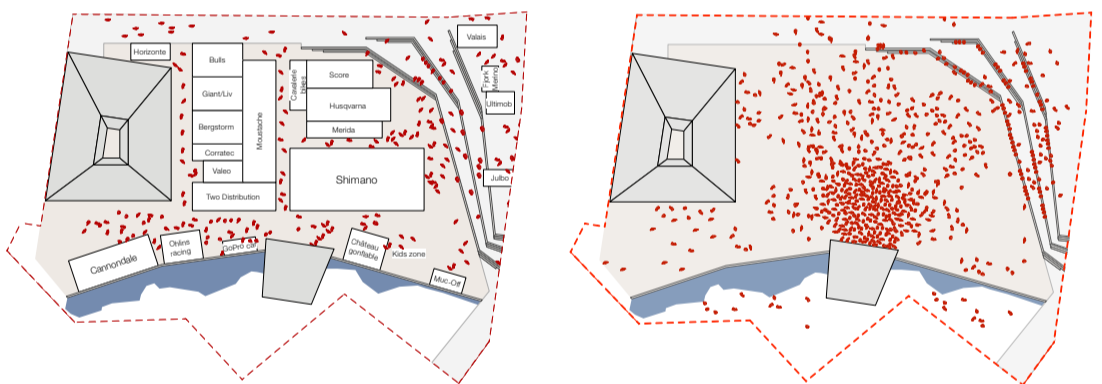
### Un couvert convivial

Un généreux couvert offre un espace abrité et connecte la place à la lisière habitée. À l'est et à l'ouest, deux passerelles rappellent son revêtement de sol en mélèze.

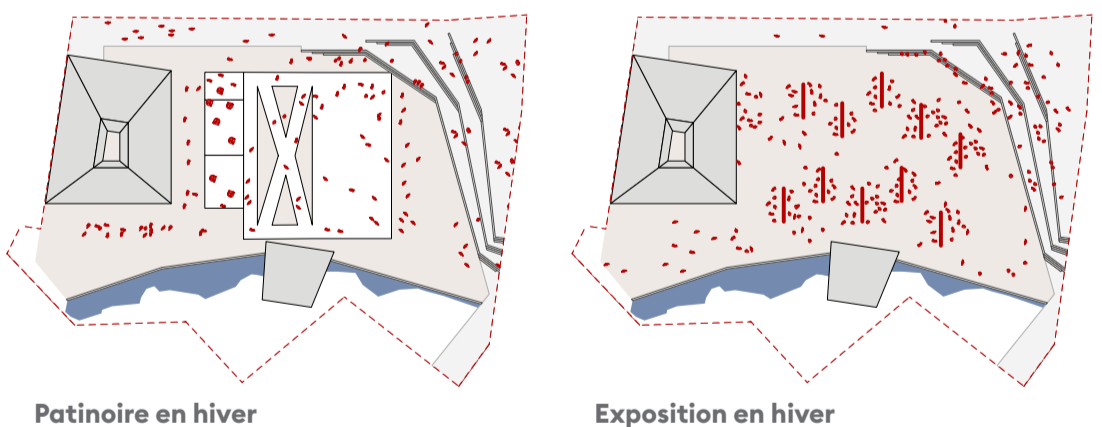
Les appropriations sont multiples : au quotidien, cette alcôve dans la verdure accueille du mobilier amovible pour un moment de détente face à la splendeur du cirque de Verbier. Lors d'événements, l'espace se transforme en un lieu de rencontre et d'échange (after ski, DJ, apéro, etc...) ou encore en scène de spectacles qui rayonne sur l'ensemble de la place avec comme décors de fond, les grands massifs montagneux.

## RÉVÉLER UN ESPACE APPROPRIABLE

L'accès au parking est implanté en retrait à l'entrée du site pour permettre d'organiser les flux de mobilité et pour dégager une place confortable et sûre aux piétons-ne-s. Le programme bâti, concentré sur un même toit à l'Ouest, libère un espace central généreux et appropriable, propice aux rassemblements et aux interactions sociales.



La place peut ainsi accueillir des manifestations (patinoire, chemin et toboggan de glace, glisse sur le talus enneigé) comme des événements de grande ampleur (fête du 1er août, le Verbier Wine festival)



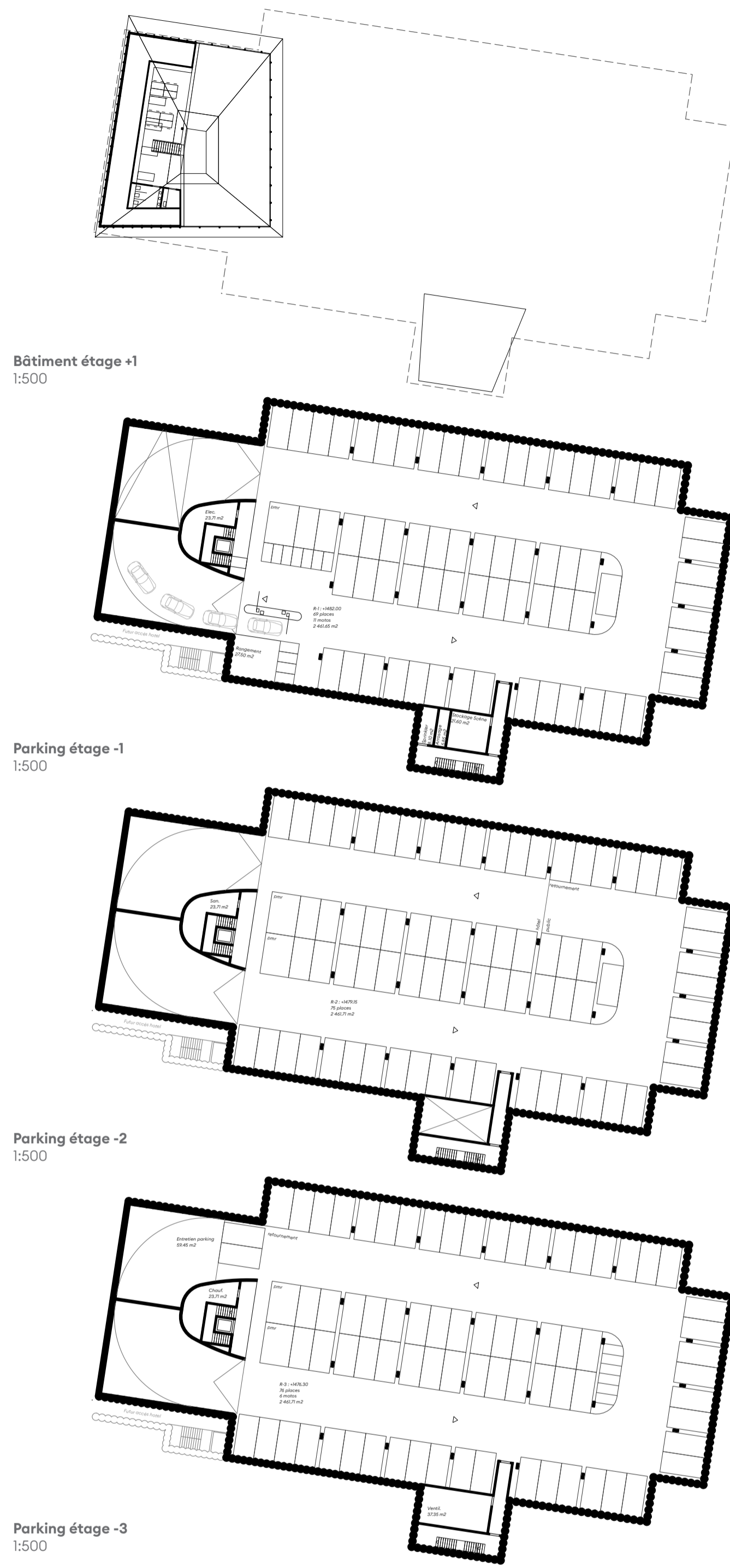
## ADAPTER L'ÉCLAIRAGE

La notion de pollution lumineuse, de sentiment de sécurité, la crise énergétique, la considération pour la faune et la flore, demandent des interventions ajustées qui associent intelligemment ambiance lumineuse et éclairage fonctionnel.

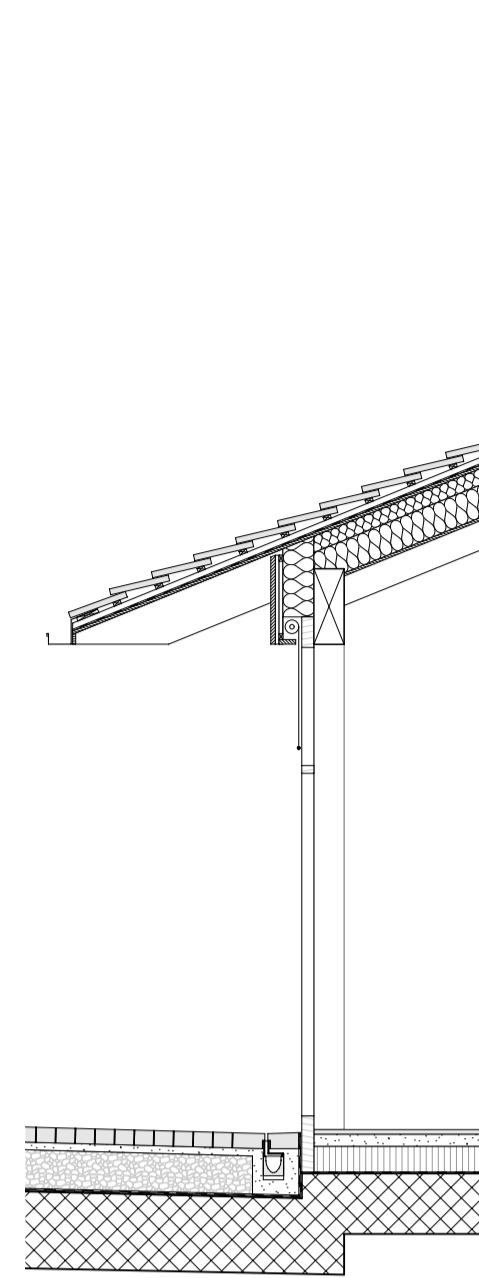
### Spécifier l'éclairage aux différents besoins

Les implantations et les appareils sont pensés pour créer un projet cohérent, efficace et adapté à une station particulièrement active en période hivernale. L'ambiance lumineuse est douce et favorise un sentiment de sécurité pour une appropriation nocturne par toutes et tous. Cinq typologies de lumière sont proposées :

L'éclairage intégré au pavillon souligne la présence de ce dernier et facilite l'accès au parking tandis que l'éclairage de la route cantonale est modernisé et adapté aux normes actuelles. L'accompagnement des passant-e-s le long des changements de niveaux se fait par un éclairage diffus. Le centre de la place est mis en valeur par des mâts à spots directionnels. L'éclairage de la partie Sud se concentre discrètement sous le couvert pour ne pas impacter la faune et la flore. Un mât complémentaire vient parfaire la scénographie lumineuse lors d'événements.



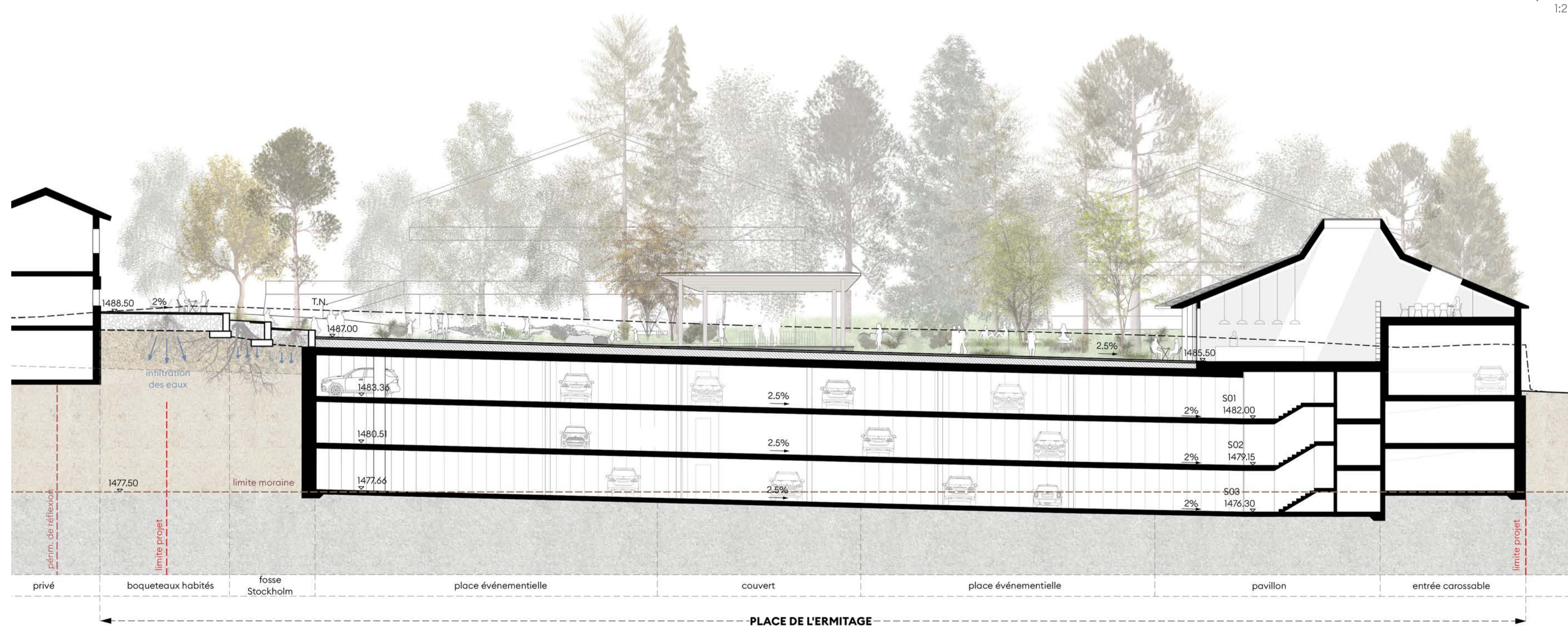
Détail façade 1:50



| Toiture  |           |
|--|-----------|
| Couverture pierre naturelle  | 90 mm     |
| Lattage  | 25 mm     |
| Contre lattage   | 40 mm     |
| Étanchéité   |           |
| Sous-couverture en fibres de bois                                    | 30 mm     |
| Isolation thermique  | 300 mm    |
| Chevrans bois  | 400 mm    |
| Panneaux bois acoustique   | 30 mm     |
| Façade rez   |           |
| structure poteaux-poutres bois                                       |           |
| Lisse verticale  | 150 mm    |
| Bardage en panneaux pleins   | 30 mm     |
| Lattage  | 25 mm     |
| Contre lattage   | 25 mm     |
| Pare-vent pare-pluie   |           |
| Isolation thermique  | 200 mm    |
| Lattage technique  | 40 mm     |
| Finition panneau bois  | 20 mm     |
| Structure porteuse   | 200 x 200 |
| Poteaux bois   |           |
| Dalle rez-de-chaussée sur parking                                    |           |
| Dalle en pierre naturelle  | 30 mm     |
| Chape flottante  | 80 mm     |
| Isolation thermique  | 180 mm    |
| Dalle en béton armé  | 400 mm    |
| Dalle extérieur sur parking  |           |
| Dallage en pierre naturelle type Gneiss en bande sciée (long, libre) | 100 mm    |
| Lis de pose en béton caerverneux 4/8 et mortier de scellement        | 50 mm     |
| Couche de fondation en béton caerverneux 16/32                       | 250 mm    |
| Natte drainante Étanchéité   |           |
| Dalle en béton armé  | 500 mm    |



Coupe C-C' 1:200



Coupe D-D' 1:200